

CE QUE LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS PEUVENT FAIRE POUR PROTÉGER L'EAU :

Qualité et quantité



Tout est relié par le biais du cycle de l'eau et il est important de se rappeler que chacun vit en aval d'un cours d'eau. Les actions que vous posez maintenant peuvent influencer la qualité et la quantité de l'eau de votre région. En effet, comme la quantité de l'eau dans une source donnée peut avoir des répercussions sur sa qualité, il est important de protéger à la fois la qualité et la quantité de l'eau potable.

Il y a de nombreuses mesures que les propriétaires fonciers peuvent prendre pour assurer un approvisionnement suffisant en eau salubre pour notre consommation actuelle et future.



Voici ce que vous pouvez faire pour protéger votre eau potable :

Tout un chacun, chaque jour

- **Économisez l'eau.** Adoptez des mesures de conservation de l'eau à la maison et dans votre cour. Elles vous feront économiser de l'argent et favoriseront la protection de l'environnement.

Voici quelques idées pratiques pour économiser l'eau :

Comment économiser l'eau à la maison :

- Ne laissez pas le robinet ouvert pendant que vous vous brossez les dents.
- Remplissez l'évier pour vous laver le visage ou pour faire la vaisselle plutôt que de laisser couler l'eau.
- Mettez un pichet d'eau au réfrigérateur au lieu de faire couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit froide.
- Utilisez des pommes de douches, des robinets et des toilettes efficaces. Si vous ne possédez pas de toilette à faible débit, réduisez votre consommation d'eau en plaçant une bouteille en plastique remplie d'eau dans le réservoir. Les bouteilles en plastique dans le réservoir peuvent être remplacées à peu de frais par un « coupe-volume ». Ainsi, une famille de quatre peut économiser 45 000 litres d'eau par année. Il est possible de s'en procurer dans la plupart des quincailleries ou des magasins d'articles de plomberie.
- Utilisez un brise-jet. Les brise-jets, qui pulvérisent le jet d'eau en fines gouttelettes, sont peu coûteux, peuvent être installés facilement sur les robinets et permettent d'économiser jusqu'à 60 % de l'eau utilisée tout en maintenant un bon débit.
- Repérez et colmatez toute fuite dans les tuyaux, les toilettes et les robinets chez vous.
- Ne faites pas fonctionner les appareils utilisant de l'eau, comme la machine à laver et le lave-vaisselle, s'ils ne sont pas complètement remplis et choisissez des cycles de lavage plus courts, ou mieux encore, remplacez vos vieux appareils par des modèles moins énergivores et plus efficaces sur le plan de l'économie de l'eau.
- Raclez la vaisselle au lieu de la rincer pour la placer au lave-vaisselle.
- Compostez les déchets organiques au lieu d'utiliser un broyeur à déchets. Ces appareils nécessitent l'utilisation de l'eau pour fonctionner correctement.

CE QUE LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS PEUVENT FAIRE POUR PROTÉGER L'EAU :

Tout un chacun, chaque jour

Qualité et quantité

Comment économiser l'eau dans votre cour :

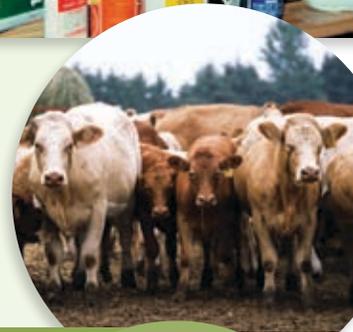
- Placez une citerne pluviale sous les descentes de gouttières pour collecter l'eau de pluie et servez-vous-en pour arroser votre pelouse et votre jardin.
 - Repérez et colmatez toute fuite dans les boyaux d'arrosage et les aspersoirs à l'extérieur.
 - Utilisez un balai pour nettoyer votre entrée - plutôt qu'un tuyau d'arrosage.
 - Plantez une couverture végétale indigène, des plantes et des herbages résistants à la chaleur et à la sécheresse. Ces végétaux ont besoin de moins grandes quantités d'eau et leur entretien est moins coûteux.
 - Aérez bien votre pelouse si vous en avez une, ne la coupez pas trop courte et arrosez-la le matin et le soir seulement, jamais plus qu'il ne le faut, soit 2 à 3 centimètres par semaine.
 - Dans le cas des allées et des terrasses, envisagez l'utilisation d'un pavé à emboîtement afin de minimiser le ruissellement et augmenter la rétention d'eau du sol.
-
- **Soyez un fervent partisan du recyclage.** Le recyclage des produits papetiers, du verre, du métal et du plastique réduit notre quantité de déchets et notre consommation d'eau. La fabrication de papier recyclé nécessite 58 % moins d'eau que le papier fabriqué à partir de pâte de papier vierge. La fabrication de verre à partir de matières recyclées élimine 20 % de la pollution de l'air qui lui est associée et 50 % de la pollution de l'eau.
 - **Disposez des déchets dangereux de façon adéquate.** Apportez vos restes de peinture, de nettoyants, de pesticides et de médicaments aux installations de gestion des déchets dangereux de votre région et l'huile pour moteurs aux installations de recyclage. Utilisez des toiles ou des bâches de protection lors que vous travaillez avec des produits dangereux comme la peinture, les enduits pour asphalte ou la teinture d'extérieur pour le bois afin d'éviter que les déversements accidentels ne s'écoulent dans le sol. Si un déversement se produit, nettoyez-le à l'aide d'un matériau absorbant, comme de la litière pour chats ou de la sciure de bois et récupérez le tout dans un contenant.
 - **Utilisez des produits non toxiques pour le nettoyage,** ainsi que des savons, des shampooings et des produits d'hygiène écologiques. N'oubliez pas que les produits que vous utilisez chez vous finissent par se retrouver dans le drain.
 - **Ramassez les déjections de vos animaux.** Elles contiennent des éléments nutritifs et des agents pathogènes pouvant s'écouler par les égouts pluviaux au cours d'une tempête de pluie.
 - **Évitez que des polluants ne s'infiltrent dans l'eau de ruissellement** en réduisant ou en éliminant l'utilisation de pesticides, d'engrais, de sel pour les trottoirs et en évitant d'arroser excessivement votre pelouse.
 - **Remplissez avec soin les réservoirs à essence des voitures,** des tondeuses à gazon, des scies à chaîne, des coupe-herbes, des bateaux, des tracteurs et de tout autre équipement motorisé afin d'éviter les déversements sur le sol ou dans l'eau. Effectuez également vos vidanges d'huile pour moteurs avec soin. Un litre d'essence ou d'huile peut facilement contaminer un million de litres eau de surface.
 - **Faites nettoyer votre voiture dans un lave-auto commercial** conçu pour empêcher l'écoulement de polluants dans les égouts pluviaux. Choisissez les lave-autos commerciaux qui utilisent un système de jets d'eau efficace réduisant leur consommation d'eau.
 - **Maintenez votre installation septique en bon état** en effectuant la vidange du réservoir régulièrement.
 - **Protégez et entretenez votre puits privé.** Les puits constituent des voies d'accès à l'eau souterraine pour les contaminants. Si vous possédez un puits, assurez-vous qu'il est scellé adéquatement et si vous en possédez un que vous n'utilisez plus, demandez à un technicien spécialisé de le fermer de façon convenable. Testez l'eau de votre puits régulièrement pour vous assurer qu'elle peut être consommée en toute sécurité.
 - **Restez informés et impliquez-vous** dans le processus de protection des sources d'eau potable de votre région. Pour trouver une région ou territoire de planification de la protection des sources d'eau potable près de vous, rendez-vous au www.conservationontario.ca.



CE QUE LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS PEUVENT FAIRE POUR PROTÉGER L'EAU : Qualité et quantité

Si vous êtes exploitant agricole :

- **Évitez que des polluants ne s'infiltrent dans le sol ou dans l'eau de ruissellement** en réduisant ou en éliminant l'utilisation de produits chimiques et d'engrais sur votre terre. Prévoyez l'élaboration et l'implantation d'un plan de gestion des éléments nutritifs, si vous ne l'avez pas déjà fait.
- **Gérez convenablement les déjections animales des exploitations agricoles** pour éviter la contamination de l'eau. Communiquez avec l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario de votre région au www.ontariosoilcrop.org ou votre Office de protection de la nature au www.conservationontario.ca pour obtenir de l'information sur les ateliers auxquels vous pouvez participer pour vous aider à élaborer un plan de ferme environnemental (PFE).
- **Protégez la végétation le long des berges des étangs, des ruisseaux et des lacs** pour mieux contrôler l'érosion, fournir de la nourriture aux espèces aquatiques et maintenir des températures de l'eau plus fraîches nécessaires à la survie de certaines espèces de poisson.
- **Gérez les pâturages.** La surcharge des pâturages dénude les terres et accroît l'érosion. Tenez le bétail loin des marais, des rivières, des ruisseaux et de toute autre zone vulnérable, comme les terres humides. Cette mesure n'est pas seulement destinée à protéger les régions naturelles entourant les pâturages, mais à maintenir la productivité et le bien-être de votre troupeau. Pour obtenir des renseignements sur les programmes de financement locaux pour le clôturage et autres projets agricoles, communiquez avec l'Office de protection de la nature de votre région.
- **Entreposez les produits chimiques dans un endroit sec, bien ventilé et sûr.** Tenez les produits chimiques et les pesticides loin de l'eau de surface, des puits et d'autres zones vulnérables.
- **Installez et manipulez les réservoirs à essence correctement** afin de prévenir les déversements.



Si vous possédez des terres le long ou à proximité d'un plan d'eau :

- **Préservez les rivages naturels.** Une zone tampon couverte de végétation indigène réduit la quantité de contaminants s'infiltrant dans l'eau.
- **Veillez à ce que la superficie des voies d'accès** ne dépasse pas 10 % de la superficie totale du front d'eau de votre propriété.
- **N'ajoutez pas de sable provenant d'un autre site** pour aménager des plages artificielles.
- **Nettoyez votre bateau au sol** en utilisant des nettoyants non toxiques.
- **Utilisez des savons biodégradables** pour votre hygiène personnelle, pour la vaisselle et la lessive et ne vous lavez jamais dans les lacs, les rivières et les ruisseaux.
- **Maintenez vos moteurs de bateaux en bon état de marche** ou remplacez-les, si possible, par des moteurs plus efficaces à quatre temps.
- **Faites attention lorsque vous remplissez les réservoirs à essence** des bateaux, des tondeuses à gazon ou de tout autre équipement que vous utilisez près de l'eau ou sur l'eau.



CE QUE LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS PEUVENT FAIRE POUR PROTÉGER L'EAU :

Pour plus

de façons d'économiser l'eau

voici quelques sites Web que vous pouvez consulter :

Qualité et quantité



Groundwater Foundation (en anglais seulement) :

www.groundwater.org/kc/kidsconserve.html

Environnement Canada :

www.ec.gc.ca/water/fr/info/pubs/f_pubs.htm

Earth 911 (en anglais seulement) :

www.earth911.org/water/water-conservation/

US Environmental Protection Agency (en anglais seulement) :

www.epa.gov/nps/chap3.html

Water Use it Wisely (en anglais seulement) :

www.wateruseitwisely.com/100ways/nw.shtml

Pour plus d'information sur la protection de l'eau de votre région

Communiquez avec les autorités responsables de votre région ou territoire :



120, Bayview Parkway, C.P. 11
Newmarket (Ontario) L3Y 4W3
Tél. : (905) 895-0716
Télec. : (905) 895-0751
info@conservationontario.ca



www.conservationontario.ca

Pour plus d'information sur le Programme ontarien d'intendance de l'eau potable,
visitez le site du ministère de l'Environnement de l'Ontario à l'adresse suivante :

www.ene.gov.on.ca/fr/water/cleanwater

Ce projet a reçu une aide financière du ministère de l'Environnement de l'Ontario.
Ce soutien financier n'engage pas la responsabilité du Ministère et n'indique aucunement qu'il en approuve le contenu.